gles et de vesces), et même les blés les plus avancés sont versés dans tous les sens et ne pourront plus guère se relever.

Mais ce sont peut-être les lins qui ont eu le plus à souffrir. Ils avaient considérablement profité depuis quinze jours et avaient la plus belle apparence. On ne peut guère compter sur la récolte qu'après la floraison et quand l'averse se produit avant les fleurs, c'est toujours au détriment de la quantité et de la qualité des fibres.

C'est du soleil et le vent en bonne place qu'il faudrait pour réparer le mal, dans la mesure du possible : rien n'est encore compromis, à condition que le temps se montre plus favorable.

Un émouvant sauvetage. — Mardi après-midi vers cinq heures, M. Achille Descamps, mécanicien à Roubaix, passait sur le chemin de halage du canal, en vélocipède, se rendant à Mouvaux. Arrivé sous le pont du Fresnoy, il vit plusieurs jeunes garçons qui se sauvaient, à l'exception d'un seul qui criait en pleurant : « Mon frère est tombé dans l'eau ! » Sans demander aucune explication, M. Descamps sauta au-dessus du garde-fou et plongea...

Il eut le bonheur de saisir aussitôt le petit imprudent qui ne faisait plus aucun mouvement. Il lui fallut nager d'une main, la distance de plus de 30 mètres, pour gagner la rive. Il donna aussitôt les soins les plus intelligents à l'enfant qui respirait encore ; il lui fit rendre l'eau, le frictionna et le porta dans le cabaret voisin pour le réchauffer. Au bout d'une demi-heure, l'enfant se miraculeusement sauvé et qui se nomme François Allart, âgé de 9 ans, demeurant rue des Anges, n° 51, à Roubaix, pouvait être reconduit chez ses parents.

M. Descamps n'en est pas à son coup d'essai : en 1878 il a sauvé son propre frère, alors âgé de 11 ans, qui était tombé dans l'écluse de Leers.

Un ménage désuni. — Un ancien soldat du Sénégal. — Nombreux bris de clôture. — A trois heures du matin, dans la nuit de mardi à mercredi, un homme qui déclara s'appeler Arthur Droit, âgé de 24 ans, menuisier, demeurant à Roubaix, rue de la Redoute, venait se constituer prisonnier au poste de police, disant qu'aidé d'un camarade, Henri Paco, âgé de 37 ans, trieur, demeurant rue de Gand, il avait brisé la porte et les fenêtres de la maison Lesaffre, son beau père, rue du Flocon. Là s'était réfugiée sa femme dont il était séparé depuis trois ans. Un agent fut envoyé aux informations : le fait était exact ; on avait jeté des pierres et une bouteille vide dans les carreaux, et la porte avait été enfoncée.

Un peu plus tard, des ouvriers qui se rendaient à leur travail de grand matin, avertirent la police qu'ils avaient vu, rue de la Blanche-Porte, un homme tout couvert de sang et dont ils n'avaient pu tirer une parole. Deux agents partirent aussitôt et amenèrent le blessé — qui n'était autre que Paco — au poste.

M. le docteur Dewyn fut appelé à lui donner des soins : il était fort affaibli, par la perte considérable de sang, mais les blessures qu'il portait à la tête et au poignet droit ne paraissaient pas très graves.

Le pauvre garçon, dans une sorte d'accès de somnambulisme, avait brisé à coups de tête et de poing, les carreaux chez MM. Derscousseux et Bourgois, rue du Sentier, Welcomme à la Blanche-Porte, et d'autres encore.

Paco est un bon ouvrier, très bien noté, vis-à-vis de tous les rapports ; il a fait son congé au Sénégal et il en était revenu malade. Il ne lui arrive que bien rarement de s'enivrer ; mais quand il a le malheur de dépasser les bornes, il devient furieux. Or ce jour là il avait visité, avec Droit, tant à Roubaix qu'à Tourcoing, nombre de cabarets pendant la nuit.

Paco et Droit ont été maintenus en arrestation et seront conduits aujourd'hui à Lille.

Un accident d'usine. — Un ouvrier fileur, Alphonse Godron, âgé de 21 ans, est tombé dans son métier et s'est fait une entorse au pied gauche. M. le docteur Vanneuville a prescrit un repos de huit jours.

Halluin. — *La ducasse.* — C'est dimanche prochain la grande ou, comme on disait autrefois, la *bonne* ducasse d'Halluin, à en juger par les préparatifs, elle n'aura jamais été aussi brillante que cette année. Mercredi après-midi il était déjà arrivé un grand nombre de forains. On était fort occupé à assigner à chacun son emplacement.

Ce n'est pas chose facile en semblable occurence de donner satisfaction à tout le monde : il y a des places et même les voisinages tout particulièrement convoités et c'est à qui exposera les meilleures raisons.

Quoi qu'il en soit, nous avons déjà remarqué sur le champ de foire, outre les traditionnels manèges, les boutiques de pain d'épices, de berlingots et autres friandises, un chemin de fer aérien, un musée, tirs, vélocipèdes, théâtre de la Passion. Un animal phénomène, des lutteurs, des photographes, etc.

Linselles. — *Un jeune homme désolisé.* — Un ouvrier fileur, âgé de 30 ans, M. Henri Deportier, travaillant à l'usine Houtemy et demeurant au hameau de la Bréquiterie, revenant lundi soir de la ducasse de Quesnoy-sur-Deûle, a été victime d'un vol audacieux.

Se sentant fatigué, il s'assit sur le bord d'un fossé et s'y endormit. Il se réveilla quelques heures plus tard et constata que sa montre en argent et son porte-monnaie avaient été soustraits.

Marcq-en-Barœul. — *Le Conseil municipal.* — Le Conseil municipal se réunira vendredi à 6 heures, pour délibérer sur les questions qui n'ont pu être examinées à la première séance.

Bondues. — *A la Société de secours-mutuels.* — Des élections ont eu lieu pour le renouvellement du bureau de la société de secours mutuels de Saint-Vaast. Voici les résultats du scrutin : président, M. René d'Hespel ; vice-présidents, MM. Julien Dosbuquois et Eugène Devémy ; secrétaire, M. J. B. Debeule ; secrétaire-adjoint, M. L. Despatures ; trésorier, M. Eloi Delfortrie, membres : MM. Alexandre Joire, César Loridan, curé ; Adalbert Barbier de la Serre, Fidèle Delafertrille, Gilbert Lamblin, Jules Blondeau-Destailleurs et Alphonse Flament. Ces messieurs sont nommés pour une période de cinq ans.

Sur 105 votants il y avait 12 opposants.

Des médailles ont été remises à deux membres de la société qui en font partie depuis plus de 45 ans. Ce sont MM. Henri Flament, peintre et Louis Bonte, tisserand. Ils ont reçu les félicitations de M. d'Hespel, président.

— *La culture du lin.* — La mairie a reçu 38 déclarations de cultivateurs ayant ensemencé du lin sur le territoire de la commune.

La superficie de terrain ensemencé est de 33 hectares 37 ares.

LILLE

M. le général Ségretain. — L'*Officiel* annonce que M. le général de division Segretain, commandant supérieur de la défense de Lille, gouverneur de Lille, commandant la subdivision de région, membre du comité technique du génie, est placé à dater du 7 juin 1897 dans la 2e section (réserve) du cadre de l'état-major général de l'armée.

Voici quelques notes biographiques sur le général Segretain :

Alexis-Léon Segrétain est né à Niort (Deux-Sèvres), le 7 juin 1832 ; il est entré à l'Ecole polytechnique le 1er novembre 1851 et en est sorti sous-lieutenant le 1er octobre 1853.

Le 1er octobre 1855, Alexis Segrétain était nommé lieutenant, capitaine le 3 mars 1858, chef de bataillon le 29 mars 1871, lieutenant-colonel le 28 janvier 1879, colonel le 30 août 1882, général de brigade le 21 octobre 1888.

Le général Segrétain a successivement été gouverneur de Laon, de Grenoble ; en septembre 1893, il était nommé général de division et gouverneur de la place forte de Lille.

Le général Ségretain avait été nommé chevalier de la Légion d'honneur le 8 septembre 1859 ; officier le 18 juillet 1876 et vers 1888, commandeur de la Légion d'honneur ; il avait fait les campagnes d'Algérie, d'Italie et de 1870-1871 ; il était membre du comité technique du génie.

C'était un officier distingué, dont le savoir et les connaissances techniques étaient fort appréciés. A Lille, il comptait de nombreuses sympathies.

Le concours de la Société des architectes. — Le concours ouvert entre les élèves architectes par le journal l'*Architecture et la construction dans le Nord*, organe de la Société des Architectes, a donné les résultats suivants :

Section de *Lille*. — Sujet de concours : Chapelle votive.

1er prix, 150 fr., MM. Delrue ; 2e, 100 fr., Lemay ; 3e, 75 fr., Panichelli ; 4e, 50 fr., Buhrer ; 5e, 25 fr., Caron ; mention, Wable.

Projets hors concours : Mention, MM. Devis et Rabat.

En raison de l'importance des concours, la valeur de l'ensemble des prix a été augmentée de cent francs.

Section d'Amiens. Sujet de concours : Face de cheminée d'un hôtel.

1er prix, 100 fr., MM. Raquet ; 2e, 60 fr., Favry.

L'exposition des projets sera ouverte au public, le dimanche 13 juin, de dix heures à midi, dans le local de la Société, rue Nationale, 87, au premier étage, dans le fond de la cour.

Louise Michel à Lille. — L'*Echo du Nord* annonce que Louise Michel doit arriver à Lille le samedi 12 courant, dans l'après-midi. Le soir même, elle fera une conférence à l'Hippodrome lillois, sur la *Question sociale*.

Une chute mortelle à Lille. — Un tourneur en cuivre, B. Rambaud, âgé de 67 ans, demeurant rue de la Vieille-Aventure, est tombé si malheureusement mardi, en passant sur un trottoir, qu'il s'est brisé la colonne vertébrale. Il a été transporté à l'hôpital de la Charité. Son état est désespéré.

Un double suicide à Lille. — Mercredi dans la soirée, un cocher, âgé de vingt-sept ans, Adolphe Tuty, dit le *Petit Blond*, habitant 3, place des Patiniers, s'est jeté dans le canal près du Pont Napoléon avec son amie, Amandine Cambier, âgée de vingt ans. Avant de se jeter à l'eau, ils s'étaient liés avec une serviette.

Un sieur Paul Vitse, qui se trouvait à proximité, se précipita vers le pont et aperçut à la surface de l'eau une main de femme. Il tendit une perche, mais ne parvint pas à la faire saisir.

Vitse est allé faire sa déclaration au commissaire de permanence. Des recherches furent aussitôt faites pour retrouver les corps des malheureux, mais elles n'ont donné jusqu'ici aucun résultat.

Un aéronaute dans la Manche. — Nous avons annoncé hier, qu'il avait été trouvé mardi matin sur la place de Calais, une bouteille contenant un billet par lequel « Henri Van Sommeren, aéronaute belge, 16, rue du Calvaire, à Lille », annonçait qu'il avait passé le 7 juin à une altitude de 2,000 mètres au-dessus du niveau de la mer se dirigeant vers le cap Gris-Nez.

Nous avons ajouté que ce nom était inconnu à l'adresse indiquée et fait cette supposition qu'il pouvait bien s'agir d'une fumisterie.

Hier dans la journée nous avons appris qu'il existait bien un jeune homme de 23 ans du nom d'Henri Van Sommeren et que ce jeune homme habitait rue du Calvaire, 16 et non 16, avec une jeune fille du même âge, Thérèse Lancier.

Van Sommeren est employé chez M. Ernest Bigo, fabricant d'articles de brasserie, rue d'Isly, à Lille, et Thérèse Lancier est lingère.

Le jeune homme est réellement aéronaute ; il faisait partie d'une société belge d'aérostation et l'on sait qu'il s'était absenté à plusieurs reprises pour opérer des ascensions soit en Belgique soit en Angleterre. Van Sommeren a, en sa possession, un ballon qu'il appelle « La Revanche ».

Le père de Van Sommeren est confiseur à Londres. Lui-même se rendait souvent en Angleterre. Il avait annoncé à ses amis qu'il devait faire une ascension à Londres dimanche ou lundi dernier et avait demandé à plusieurs sociétés colombophiles de lui confier des pigeons qu'il avait l'intention de lâcher une fois qu'il serait dans les airs, pour tenter une expérience.

Cependant il n'est pas allé prendre ceux qu'il avait prié à l'Avenir colombophile de lui préparer, mais on nous a dit qu'il en avait emporté d'autres.

C'est samedi soir qu'il a quitté son domicile accompagné de Thérèse Lancier pour se rendre à Londres. L'ascension a-t-elle réellement eu lieu ? Ses amis le croient. S'il a été emporté par la mer par une tempête comme son billet l'indique, qu'est-il devenu ?

Van Sommeren, paraît-il, a un caractère aventureux et était quelquefois facétieux ; on le croit capable d'une bonne fumisterie. Cela vaudrait mieux pour lui que d'être au milieu de la Manche avec un ballon défoncé.

Bourse linière de Lille du 9 juin. — Lins de Russie. — Le chiffre d'affaires est resté le même que celui de la semaine dernière ; les transactions se sont portées presqu'exclusivement sur les lins rouis à l'eau à livrer. Prix sans changement.

Etoupes de peignage. — Petit courant d'affaires à prix plutôt en faveur des acheteurs.

Fils. — La situation n'a pas changé cette semaine. Les ordres nouveaux sont peu importants et ne résultent guère que des besoins de réassortiments. Les prix restent fermes.

Fils de jute. — De légères concessions ont eu pour effet d'augmenter sensiblement le chiffre des transactions de la semaine.

Toiles. — Affaires calmes, mais plutôt en légère augmentation sur le chiffre de l'année dernière à cette époque. Les prix ne varient guère.

Marché au blé de Lille du 9 juin 1897. — (Cours commercial.) — La culture demande 18 f. les 80 kilos pour les blés.

La meunerie ne dépasse pas le prix de 17,50 à 17,75 maximum dans ses achats.

En boulangerie, les farines premières sont offertes à 30 fr. 50 ; les affaires s'y traitent toujours difficilement.

Concerts et Spectacles

Tourcoing. — *Concert d'été.* — La fanfare « Les Trompettes réunis » et l'orphéon « Les Trouvères » exécuteront, sur la Grande-Place, le jeudi 10 juin 1897, à huit heures et demie du soir, les morceaux suivants :

Les Trompettes réunis : 1. L'Eclaireur, pas redoublé, J. Bodin fils ; 2. Fantaisie n° 5, id.

Les Trouvères : 3. Gaule et France, chœur, A. Saintis ; 4. Le matin, chœur, Laurent de Rillé.

Les Trompettes réunis : 5. Le Picador, boléro pour trompettes, solistes : MM. Desbiens et Dujardin, J. Bodin fils ; 6. Galop, id.

Les kermesses de l'arrondissement de Lille

Dimanche 13 juin. — Kermesses à Salomé, Thumesnil, Anstaing, Chapelle-d'Armentières, Esquermes-Lille, Frelin, Halluin, Hem, Sectin, Wambrechies, Wasquehal, Wicres, Beaucamps, Faches, Frelinghien.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du mercredi 9 juin.* — Claire Godard, rue de Bethune, fort Cordonnier, 39. — Henri Duverchin, rue du Tilleul, 247. — Yvonne Baisez, rue des Fleurs, 48. — Clotilde Ghesquière, Hôtel-Dieu. — Hector Desfontaines, rue des Arts, 13. — Henri Lecroart, rue de l'Industrie, 107. — Marguerite Du Pagie, rue d'Alger, cour Derville. — Arthur Coquet, rue de Bouvines, 95. — Alphonse *Lega, rue Watt, cour Six, 39.* — *Déclarations de décès.* — Zoé Thomas, 39 ans, Grande-Place, 32. — Julien Toch, 3 ans, rue Saint-Maurice, 7. — Joseph Cuerens, 8 mois, rue de l'Alouette, fort Lepers, 5. — Emile Piron, 17 jours, rue de Mons, 84. — Edouard Marouzé, Hôtel-Dieu.

WATTRELOS. — *Déclarations de naissances du 9 juin.* — Hermance Decoster, St-Liévin. — Eugène Chapin, Laboureur. — *Déclaration de décès.* — Florimond Slisinguer, 11 mois 1/2, Laboureur.

LUERS. — *Déclarations de naissances du 9 juin.* — Marie Salembier, Grimonpont.

IDEM. — *Déclaration de naissance du 9 juin.* — Marie Bouzin, Petit-Lannoy.

TOUFFLERS. — *Déclarations de naissances du 9 juin.* — Eugénie Vandenberghe, sentier de Lannoy.

LES-LEZ-LANNOY. — *Déclaration de naissance du 9 juin.* — Clémence Segard, rue de Leers.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 6 au 9 juin.* — Maria Decottignies, rue Cavier. — Charles Leman, rue du Blanc-Seau. — Jules Vromant, rue du Luxembourg. — Georges Vperman, rue Fleurus. — Marceau Desplechin, rue du Dahomey. — Albin Campion, rue Leverrier. — Marguerite Legrand rue Blanche-Porte. — Joseph Durie, rue de St-Pétersbourg. — Julien Demeghier, rue St-Blaise. — Eudhenie Calmann, rue Fleurus. — Alphonse Delplanque, rue Phalempins. — Julienne Lamont, rue Augereau. — Jeanne Leman, rue Hoche. — Alphonse Delberghe, rue Auber. — Louis Delaeye, rue de la Croix-Rouge — Jeanne Barbieux, rue de Mouvaux. — Emile Leman, rue de Gand. — Louis Dupuisson, place des Phalempins. — Constant Popelier, rue du Château. — Auguste Voreux, rue d'Anvers. — Juliienne Bactman, rue Colbert.

Mariages. — Jules Verstraete, 25 ans, danbeur, et Marie Dupouchiel, 21 ans, soigneuse. — Paul Molart, 25 ans, peintre-décorateur, et Florence Hornaert, 20 ans, repasseuse. — Augustin Homble, 25 ans, mécanicien, et Jeanne Wilmot 25 ans, ourdisseuse. — André Terrier, 23 ans, rattacheur, et Julia Theffry, 22 ans, soigneuse. — Jules Salens, 25 ans, employé de commerce, et Louise Gomers, 21 ans, sans profession.

J.-Bte Serneels, 22 ans, tisserand et Germaine Nottebart, 20 ans, couturière. — Albert Deboschere, 20 ans, tisserand, et Léontine Bonckhuyt, 18 ans, soigneuse. — Jules Lecluyse, 21 ans, magasinier, et Marie Six, 29 ans, piquriere. — Pierre Maugin, 28 ans, cordonnier et Clara Blanquart, 41 ans, rattacheuse. — Pierre Simons, 21 ans, chauffeur et Marie Cosyns, 25 ans, tricoteuse. — Etienne Plantefève, 23 ans, mécanicien et Marie Fiolet, 27 ans, soigneuse. — Arthur Ritz, 24 ans, rattacheur et Fidéline Vanneste, 21 ans, rattacheuse.

Emile Pinoit, 25 ans, domestique, et Marie Vanhoutte, 25 ans, doubleuse. — Alphonse Hennion, 24 ans, tisserand, et Blanche Paco, 22 ans, soigneuse. — Arthur Nys, 26 ans, peintre, et Fébronie Gevaert, 27 ans, soigneuse. — Emile Debeule, 31 ans, fileur, et Prudence Vanfleteren, 41 ans, sans profession. — *Dominique Debiaton*, 25 ans, sellier, et Silvie Manroit, 20 ans, peigneuse. — Alphonse Delcersnyder, 28 ans, peigneur, et Ide Dewinter, 25 ans peigneuse. — Gustave Fremeau, 36 ans, maçon, et Blanche Voreux, 33 ans, blanchissense.

Jules Dally, 25 ans, rattacheur et Angèle Castelain, 20 ans, rattacheuse. — André Desbonnet, 24 ans, agent de police et Céline Destombes, 20 ans, rattacheuse. — Emile Hellot, 30 ans, briquetier et Julie Lemaire, 33 ans, servante. — Edouard Mallait, 24 ans, rattacheur et Sophie Michelly, 23 ans, rattacheuse. — Alphonse Kints, 20 ans, appréteur et Marie Vermeulen, 19 ans, soigneuse. — Edouard Delcroix, 24 ans, rentreur et Elisa Quique, 23 ans, soigneuse. — Donat Vandenbrouck, 23 ans, appréteur et Hortense Desmarchelier, 21 ans, dévideuse.

Edouard Desmarest, 27 ans, rattacheur, et Adéline Degaffroy, 27 ans, soigneuse. — Jules Bulcke, 22 ans, tisserand, et Elodie Ghesquière, 22 ans, dévideuse.— Alphonse Roelstraete, 25 ans, peigneur, et Jeanne Vanneste, 19 ans, soigneuse.— Emile Dendoncker, 25 ans, débourreur, et Julienne Luypaert, 23 ans, rattacheuse. — Achille Steelens, 23 ans, tisserand, et Marie Desnoulet, 20 ans, bobineuse.

Auguste Delvaye, 26 ans, boucher et Marie Donnais, 20 ans, doubleuse. — Jules Beermaert, 28 ans, fileur et Irma Loquet, 20 ans, peigneuse. — Emile Sinaeuwaert, 35 ans, garçon boulanger et Elise Tjoens, 24 ans, peigneuse. — Hector Vandenberghe 37 ans, cordonnier et Pauline Derycke, 28 ans, modiste. — Gustave Vanhee, 24 ans, serrurier et Marie Mulliez, 26 ans, *dévideuse.*

Déclarations de décès. — Louis Glorieux, 59 ans, tisserand, rue des Piats, 52. — Angélique Desalmon, 80 ans, sans profession, rue des Piats, 8. — Marie Bleuze, 61 ans, ménagère, rue Lacépède, 2. — Edmond Paris, 34 ans, 40 mois, employé, rue de Calais, 56.—Désiré Averlant, 3 ans, 4 mois, rue de la Croix-Rouge. — Alfred Lesage, 51 ans, teinturier, rue des Piats, 241. — Albert Dewez, 19 ans, sans profession, Grande-Place, 13. — Jeanne Leman, 1 jour, rue Hoche.

HALLUIN. — *Déclarations de naissances du 9 juin.* — Julienne Vandendriessche, rue Neuve. — Esther Meesseman, rue Saint-Sylvestre. — *Mariages.* — Edmond Lannoo, 21 ans, tisserand, et Mélanie Vandaele, 22 ans, ouvrière en filature. — Gustave Volckaert, 25 ans, tisserand, et *Silvie Debruyne*, 24 ans, tisserande. — Charles Samyn, 31 ans, tisserand, et Pauline Devos, 39 ans, journalière.

Déclarations de décès. — Marie Verscheure, 40 ans, rue de la Frontière. — Marie-Louise Copens, 20 jours, rue de la Pannerie. — Alphonse Degryse, 1 an, rue de Sébastopol. — Célina Vangompel, 3 mois, rue Basse. — Mathilde Hoornaert, 58 ans, rue du Chateau. — Madeleine Vanderbeke, 2 mois, rue de Lille.

RONCQ. — *Déclarations de naissances du 6 au 9 juin.* — Marie Vandecastel, au Blanc-Four. — Henri Cooreman, sentier de Linselles. — Blanche Vanderplancke, rue des Chats-Huants. — Marguerite Vanaerde, rue de la Latte. — Félicie Naert, rue de la Latte. — *Julien Windels*, à la Vallée. — *Georgette Dalle*, rue de la Latte. — *Déclaration de décès.* — Auguste Vansteenkiste, 2 mois, au Blanc-Four.

Mariages.— Camille Noppe, 25 ans, tisserand, et Marie Dalle, 27 ans, soigneuse. — Jean-Baptiste Carbon, 21 ans, tisserand, et Joséphine Dierykx, 23 ans, éculeuse. — Achille Delsalle, 32 ans, homme d'équipe, et Rosalie Vanhoutte, 25 ans, fileuse. — Charles Verbeke, 24 ans, maçon, et Marie Sartrys, 25 ans, fileuse. — Charles Heneelaere, 24 ans, tisserand, et Augusta Volckaert, 21 ans, ouvrière de fabrique. — Arthur Stadbader, 32 ans, plafonneur et Eulalie Serryse, 28 ans, servante.

LINSELLES. — *Déclarations de naissance du 6 au 8 juin.* — Gustave Dhannens, à la Viscourt. — Angèle Pharasyn, à la Viscourt. — Madeleine Wolfcarius, rue de la Bassée. — *Mariages.* — Etienne Morant, 24 ans, ouvrier de filature, et Aimée Bravet, 23 ans, ouvrière de filature. — Jules Verquain, 25 ans, domestique, et Hélène Lefebvre, 24 ans, ouvrière de filature. — Jean-Baptiste Leclusse, 26 ans, tisserand, et Céline Casier, 21 ans, ouvrière de filature.

MOUVAUX. — *Déclaration de naissance du 9 juin.* — Germaine Desurmont, rue Gambetta. — *Déclarations de décès.* — Braure 5 ans, 8 mois, aux Cent-Maisons. — Joseph Flameng, 42 ans, aux Duriez. — *Mariage.* — Camille Vangeersdaele, 47 ans, cocher, et Marie Puyppe, 41 ans, couturière.

BOUSBECQUE — *Déclaration de naissance du 9 juin.* — Théophile Ryckaert, Crumesse.— *Déclaration de décès.* — Marie Seynave, 74 ans, sans profession, Bois.

AUX FABRIQUES PARISIENNES

16, rue du Vieil-Abreuvoir, 16, ROUBAIX

MAISON SPÉCIALE DE TROUSSEAUX ET LAYETTES

Grand choix d'articles hautes nouveautés pour **enfants**, en **Robes blanches** et **couleurs, Doullettes, Pelisses** et **Robes de baptême, Chapeaux, Bonnets, Tabliers,** etc. — **Rideaux** en tous genres.

Immense assortiment de LINGE brodé et cousu à la main

SPÉCIALITÉ D'ARTICLES POUR PREMIÈRE COMMUNION

CHEMISES pour hommes, toutes faites et sur mesure

DÉPOT DE TOILES DES VOSGES ET LINGE DE TABLE, GARANTIS A L'USAGE

Maison recommandée pour vendre entièrement de confiance les articles les plus soignés à des conditions de bon marché exceptionnel — **NOMBREUSES OCCASIONS.** 11057—42

MENIN. — *Déclarations de naissances du 8 juin.* — Adrien Mahieu, rue de Lille, 90. — Albert Verscheure, rue de Boustrogues, 7a. — Georges Derudder, rue de Mouseron, 56. — *Déclarations de décès.* — Georges Imbo, 12 ans, Grand'Place. — Eugénie Gaytand, 27 ans, ménagère, rue de Lille, 202. — Gustave Verstraete, 19 jours, rue de l'Arsenal, 32.

Mariages. — Herbert Lasser, 25 ans, ébéniste, rue d'Ypres et Irma Rigolle, 20 ans, sans profession, rue d'Ypres. — Gustave Tertooy, 28 ans, sabotier, rue de Bruges et Sidonie Dujardin, 23 ans, brodeuse, rue de l'Eglise. — Emile Louse, 3 ans, charretier, rue d'Ypres et Marie Bruynneckx, 20 ans, ouvrière papetière, rue de Mouseron. — Henri Persyn, 24 ans, chauffeur, à Halluin et Léonie Debaes, 24 ans, ménagère, porte de Lille.

HERSEAUX. — *Déclaration de naissances du 14 mai au 1 juin.* — Deryckc Montague, Ballons. — Bertel Léa, Broche de fer. — Blauwblomme Hélène, Place. — Lepoutre Julia, Ballons. — Catry Malvina, id. — Vanneenschoot, Germaine, Petit Paradis. — Duprez Omer, Place. — Blomme Alfred, Longpont.

Mariage. — Raphaël Verreux, 30 ans, employé de commerce, et Angèle Leblanc, 25 ans, piqurière. — *Déclarations de décès.* — Catherine Vancamelbeke, 71 ans, Place. — Henri Hocedez, 70 ans, Place. — Blanche Schautteman, 5 mois. — Flore Lamue, 21 ans. — Flore Moreels, 3 mois. — Melanie Sergent, 6 mois.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les mis et connaissances de la famille THOMAS-DUPTIERS, qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mademoiselle Zoé-Julie-Désirée THOMAS, pieusement décédée à Roubaix, le 9 juin 1897, dans sa 40e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le jeudi 10 courant à 9 heures, aux Vigiles qui seront chantées le même jour, à 6 heures 1/4, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le vendredi 11 dudit mois à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, chez Monsieur et Madame Emile Delannoy-Carre, Grande-Place, 32.

Cache-corsets: GALERIES LILLOISES. 11056—423434

ON EXÉCUTE à façon, *vite et bon marché, fac-similés de thèses ou plans. Plusieurs couleurs.* P. LARUE, 13, rue Nationale, **Lille.** 21139—43336

VIN DE MALAGA AU QUINQUINA
DE LA PHARMACIE DELABAERE
Le litre 3 fr. (verre non compris)

LES PILULES SAVONNEUSES BOISSY

Sont les seules qui, s'émulsionnant dans l'intestin, purgent doucement sans coliques et par conséquent sans fatigue pour cet organe. **La boite 2 fr.**
DÉPOT : Pharmacie **DELABAERE**, 51, rue d'Inkermann

NORD

Un incendiaire à Atiches. — Un incendie s'est déclaré chez M. Legland, cabaretier à Atiches. Le feu a été mis par une main criminelle à la grange couverte en paillo.

Grâce à la promptitude des secours on a pu sauver le mobilier en partie, mais les bâtiments sont complètement détruits.

Les bâtiments étaient couverts par une assurance, il n'en était pas de même pour le mobilier.

L'incendiaire est activement recherché par la police.

PAS-DE-CALAIS

Un voilier en feu dans la Manche. — Lundi matin vers 4 heures, le bateau de pêche de Calais *Jeannette*, n° 220, armateur M. Stobert, patron Félix Rivet, se trouvait à environ 12 milles au nord de Calais, lorsque l'équipage aperçut un grand voilier d'une jauge de 4,000 tonnes en feu et vit l'équipage de ce navire, une trentaine d'hommes, s'embarquer à bord d'un remorqueur anglais, qui prit aussitôt le large.

M. Rivet constatant ainsi l'abandon du bâtiment incendié, dirigea la *Jeannette* dessus et ayant abordé la coque monta seul à bord.

Il ne désespérait pas d'éteindre l'incendie lorsque le remorqueur qui avait suivi ses manœuvres revint sur place et rembarqua l'équipage qui brutalisa notre compatriote qui fut empoigné à bras-le-corps et lancé du pont du navire incendié sur le pont de son bateau.

M. Rivet est rentré à Calais tout contusionné et a déposé une plainte entre les mains des autorités maritimes.

CONSEIL MUNICIPAL DE LEERS

Séance du 3 juin

Le conseil municipal de Leers s'est réuni jeudi à 5 heures du soir en session ordinaire de mai.

La séance est ouverte par M. Louis Courrier, maire.

Sont présents : MM. *J.-B. Truffaux et Ducatillon, adjoints* : J.-B. Hespel, F. Decalonne, C. Dupire, J.-B. Picavet, L. Meurisse, P. Fournie, H. Quez, L. Plouvier, P. Lepoutre, F. Dubar, Z. Duthoit, H. Derache.

Absents : MM. Leroy, Pollet, Lepers, Duquesnoy, Fournie Ch., Carrette, Salembier, L. Constant.

Compte administratif du maire pour l'année 1896. — Il est donné lecture du résultat des opérations de l'année 1896.

Des recettes se sont élevées à 28,318 fr. 11 c. Les dépenses à 28,483 fr. 21. Soit un excédent de dépenses de 265 fr. 12. Le reliquat définitif de l'exercice 1895 étant de 1,190 fr. 31, le reliquat définitif de 1896 se monte à 1,225 fr. 19.

Budgets additionnels. — Le budget additionnel de 1897 se monte tant pour les recettes que pour les dépenses à 27,533 francs 19.

Dans cette somme figure en recettes et en dépenses l'emprunt de 26,300 francs contracté à la caisse du Crédit foncier pour remplacement de la chaussée pavée et établissement d'un trottoir (chemin d'intérêt commun numéro 152 de Roubaix à Leers).

Vote du budget primitif de 1898. — Le Conseil examine et établit ensuite le budget primitif de 1898.

Ressources nécessaires au service vicinal. — M. le Maire soumet au Conseil le détail des ressources nécessaires au service vicinal pour l'année 1898. Le montant s'élève à 9,600 francs. Adopté.

La séance est levée à sept heures et demie.

CONSEIL MUNICIPAL DE LINSELLES

Séance du 4 juin

Vendredi dernier 4 juin, le Conseil municipal de Linselles s'est assemblé sous la présidence de M. d'Halluin, maire, pour sa deuxième séance de la session de mai.

Etaient présents : MM. Demarcq-Six, Mahieu, Delahoutre, Delannoy, Delobel, Ghesquière, Lefebvre, Bony, Etienne Destombes, H. Dumortier, P. Destombes et Hopsomer.

La séance est ouverte à 6 heures 1/4.

M. Michel Lefebvre est nommé secrétaire. On lui adjoint comme auxiliaire M. Jean Desreux.

Après la lecture du procès-verbal de la séance précédente, on aborde les questions inscrites à l'ordre du jour.

Restauration du clocher et de ses cadrants. — M. le Maire rappelle au conseil que dans la délibération du 15 juin 1896 approuvée par M. le préfet le 30 du même mois, il avait été décidé de porter au budget additionnel de 1896 une somme de 1240 francs pour le coût et la pose de nouveaux cadrans à l'horloge de l'église ; mais dans une autre séance, le conseil avait trouvé qu'il serait plus économique de conserver les cadrans actuels, puisqu'ils sont encore en bon état, et de leur faire donner une peinture résistante dont les membres ont eu à examiner dernièrement un échantillon. Ce travail serait effectué sous la surveillance de M. Maillard, architecte à Tourcoing.

Une autre somme de 4,300 francs avait été également votée pour réparer la flèche du clocher. Le devis dressé par le même architecte faisait s'élever les prix de la réparation à 4,297 fr. 06 cent.

M. Vergquain, couvreur à Linselles, a été déclaré adjudicataire de ces travaux le 7 septembre dernier moyennant un rabais de 1 0/0 sur les prix portés au devis.

Il avait été décidé de reemployer pour la couverture d'un tiers de la surface de la toiture des anciennes ardoises.

Actuellement, les travaux sont commencés et il serait à desirer que la commune, dit M. *D'Halluin*, décidât la réfection de la couverture entière de la flèche en nouvelles ardoises au lieu des 2/3 seulement pierres au début.

Ce complément de travaux à la flèche occasionnerait une dépenses d'environ 2,000 fr. au lieu de 1,297 fr. 06 qui avait été précédemment prevue.

Hautre part, M. Verquain consent à passer avec la commune un marché pour ce travail et les fournitures supplémentaires aux mêmes conditions que celles de l'adjudication du 7 septembre.

Le conseil décide donc de faire procéder à la réfection entière de la flèche.

Une somme de 2,000 fr. était inscrite au budget additionnel de 1896, somme qui, n'ayant pas été employée avant la clôture dudit exercice est reportée sous l'article du budget additionnel de l'exercice courant, pour la restauration du clocher et du cadran.

Vote de crédits complémentaires. — Sur la proposition de M. le Maire, le conseil vote divers crédits complémentaires se montant à environ 900 fr. Parmi ces crédits, il en est destinés à l'achat de casiers en carton ou autres matières et à l'acquisition d'une garniture de cheminée pour la salle des séances.

Achat de chaises et fauteuils. — La plupart des chaises et fauteuils de la salle des séances sont dans un bien mauvais état et le nombre n'en est pas assez grand ; il y a donc lieu de les remplacer. Toutefois, d'après l'avis de M. le Maire on pourrait faire reparer six des anciennes chaises, car elles possèdent un véritable cachet artistique et ont un certain caractère d'antiquité. C'est un souvenir de nos aïeux, dit M. le Maire !

Une somme de 450 fr. est votée pour ces divers achats et réparations.

Garage des fosses. — Un certain nombre de fossés longeant les chemins vicinaux n'ont pas été curés depuis longtemps ; ils ont perdu leur largeur réglementaire ; il y a donc lieu de les réparer au plus tôt.

M. Sipra, agent-voyer, d'accord avec l'administration municipale, désignera les endroits qu'il jugera utile à être curés. Le conseil vote à cet effet un crédit de 1,000 francs à inscrire au budget additionnel.

Supplement de traitement des médecins de l'hospice. — Lors de la séance budgétaire de la commission administrative de l'hospice, M. le Maire a communiqué à cette assemblée la délibération du Conseil municipal du 13 novembre 1896 voulant pour les médecins de l'hospice, et priant son président de demander de nouveau à la commission hospitalière de prendre cette dépense annuelle de 50 fr. à sa charge, en effet, elle doit incomber à l'hospice plutôt qu'à la commune.

Cette demande ayant été repoussée par la commission de l'hospice, le conseil décide de voter pareille somme à inscrire au budget additionnel ; ainsi, la demande des médecins sera satisfaite.

Reduction de la subvention annuelle à l'hospice. — Comme consequence du rejet par la commission de l'hospice du vœu du conseil municipal concernant l'augmentation du traitement annuel des médecins, le conseil décide de réduire la subvention de 2,250 francs qu'il accordait autrefois à l'hospice à 2,150 francs.

Travaux au chemin vicinal n° 4 dit des Hausserons. — Sur la somme de 2,500 francs portée au budget primitif de 1897 et destinée à l'achat de gravier il sera prélevé la somme nécessaire pour empierrer le chemin des Hausserons qui a été commencé au début de cette année. Cette somme sera